

La femme haïtienne, agente de changement et actrice du développement

Junia Barreau et Samuel Pierre

Environ 50,5 % de la population haïtienne forme la gent féminine, selon les estimations officielles pour 2010 [1], soit un total de 5 091 483 femmes et filles dans le pays. Parmi elles, 65 % sont âgées de moins de 30 ans et 35 % ont moins de 15 ans. Planifier le développement socioéconomique d'Haïti, travailler au progrès de la société haïtienne ne sauraient se faire sans l'intégration complète de « l'autre moitié » de sa population.

L'on s'accorde en Haïti pour dire que la femme haïtienne est le *potomitan*, ou pilier, de l'unité familiale. En dehors de ce rôle maternel, certaines fois strictement *utilitaire*, au sein de la famille, les femmes sont également très actives dans la société. Elles travaillent, exercent des professions libérales, accèdent à la haute fonction publique, occupent des postes ministériels; elles sont entrepreneures, banquières, enseignantes, écrivaines, artistes; elles se portent candidates, deviennent chefs de parti politique. Haïti a même connu une femme présidente en 1990, non par les élections, certes, mais ce qui a permis au pays de battre plusieurs sociétés occidentales à cette course; les États-Unis attendent d'élire pour la première fois une femme présidente. Beaucoup de femmes haïtiennes ont profité des avancées du féminisme dans les pays industrialisés, poussées par la forte promotion des droits humains universels entamée depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Le courant féministe qui s'est développé en Haïti s'inscrit dans un mouvement global d'émancipation des femmes qui a gagné tous les pays occidentaux.

Dans un contexte d'effervescence des mouvements sociaux après 1986, un regain de dynamisme a permis au mouvement féministe haïtien de s'affirmer sur de nombreux chantiers [2]. Néanmoins, la catégorie de femmes haïtiennes qui peuvent se prévaloir de tous leurs droits représente une petite minorité

parmi les cinq millions, et ces femmes appartiennent le plus souvent à une certaine élite. De plus, dans les sphères de décision, les femmes haïtiennes demeurent très peu nombreuses, voire en sont complètement exclues. Par conséquent, certaines batailles gagnées ne peuvent occulter l'immense chemin qui reste à parcourir en Haïti en matière d'effectivité des droits et libertés des femmes, y compris la liberté de se penser et de se représenter hors des schèmes traditionnels d'une vision essentiellement paternaliste de la femme, profondément ancrée dans la société haïtienne.

LA LUTTE DES FEMMES : UN COMBAT UNIVERSEL

La situation de la femme en Haïti n'est certainement pas aussi déplorable sur le plan du droit qu'elle ne l'est dans d'autres pays où les femmes continuent d'avoir le statut de « mineures » encore aujourd'hui. Par ailleurs, cette bataille pour en finir avec l'exclusion des femmes des hautes sphères décisionnelles de la société est loin d'être gagnée dans de nombreux pays occidentaux. Au Canada et aux États-Unis, les mouvements féministes luttent ardemment en vue d'obtenir la parité salariale de même qu'une meilleure représentativité des femmes dans les sphères de décision de l'appareil étatique et des entreprises. La première loi pour la parité salariale aux États-Unis est promulguée en 2009. Au Québec, il a fallu prendre des mesures fortement coercitives dans une nouvelle loi en 2009 afin de forcer un grand pourcentage d'entreprises à appliquer une loi sur l'équité salariale en vigueur depuis 1996. L'équité salariale vise à donner aux femmes un salaire égal pour un travail de valeur égale ou équivalente à celui réalisé par un homme. Les lois sur l'équité ou la parité salariale visent à mettre fin à une grande injustice faite

aux femmes qui recevaient un salaire de 25 à 30 % inférieur à celui d'un homme pour un même travail.

Malgré de grandes avancées et des acquis certains, les femmes continuent de subir toutes sortes de violence et de discrimination. Par exemple, dans l'Union européenne, la violence faite aux femmes reste une très grande préoccupation; quand on inclut toutes les formes de violence, physique, verbale, économique et psychologique, on arrive vite à une inquiétante proportion de 45 % de femmes victimes dans les pays membres [3]. Tout ceci pour comprendre que la bataille pour le respect des droits humains, y compris les droits et libertés des femmes, s'inscrit définitivement dans le très long terme, y compris dans les pays développés; et il appartient aux organisations de la société civile, au mouvement féministe et à l'État d'être constamment vigilants.

Dans les pays sous-développés, les femmes sont doublement victimes. Elles souffrent des conditions inhérentes au sous-développement ajoutées aux discriminations sociales de genre. En Haïti, la pauvreté frappe près de 80 % de la population, et on retrouve les femmes majoritaires parmi les groupes les plus pauvres du pays. Le séisme de janvier 2010, la dégradation des conditions économiques en Haïti n'ont fait qu'augmenter la vulnérabilité des femmes. Pauvreté et violence sont davantage le lot quotidien des femmes que des hommes, même si hommes et femmes partagent les conditions de vie extrêmement difficiles en Haïti. De plus, beaucoup de femmes haïtiennes assument unilatéralement la responsabilité parentale. Les pères absents et irresponsables sont encore trop fréquents dans la société haïtienne. C'est aussi le moment de rappeler que la loi sur la responsabilité paternelle votée par le Parlement haïtien s'est perdue dans les tiroirs profonds de légèreté et d'irresponsabilité de l'Exécutif haïtien depuis avril 2012. Que devient donc une société qui encourage les pères à abandonner leurs enfants? Qu'est-ce qu'un homme qui ne se soucie guère de sa progéniture?

EXIGENCE DE TRANSFORMATIONS SOCIALES PROFONDES

Le respect des droits des femmes dans une société doit nécessairement s'accompagner de transformations sociales profondes, et Haïti n'échappera pas à ce processus inévitable. Depuis trop longtemps, le fonctionnement de la société haïtienne est caractérisé par l'impunité et le déni de justice dont font les frais aussi bien les hommes que les femmes. Aucun droit ne peut être garanti dans un milieu de non-droit. L'évolution de la société haïtienne vers une société de droit demeure un impératif pour l'épanouissement des droits des femmes qui grossissent les couches les plus défavorisées. Le combat pour le respect des droits de la femme s'inscrit définitivement dans celui pour l'établissement d'un État de droit et l'émergence d'une société plus juste.

Les organisations féministes n'ont jamais été si nombreuses en Haïti [4]. Les militantes s'engagent de plus en plus dans la longue bataille ayant pour but de réviser le corpus juridique haïtien qui est discriminatoire envers les femmes ainsi que d'assurer une plus grande présence féminine sur l'échiquier politique. Parallèlement, la résistance au mouvement féministe, aussi bien du côté des hommes que des femmes, reste importante dans la population. Les hommes sont d'autant plus rigides dans un système de passe-droit très masculinisé. Le conditionnement de la société fait que même des femmes s'opposent à l'obtention de plus de droits en leur faveur. Ce phénomène est vérifié dans beaucoup d'autres pays auparavant. Par exemple, au Québec, des femmes s'opposaient au droit de vote pour les femmes au moment des grands débats de société sur le vote et l'éligibilité des femmes. Les organisations de femmes peuvent aussi faire face à l'incompréhension des jeunes hommes haïtiens dans un contexte où les occasions sont rares pour les jeunes des deux sexes; le chômage se vit également chez les jeunes des deux sexes dans une très forte proportion.

Une grande partie des exigences des organisations féminines ne sont pas isolées de celles, plus générales, de la population. Le mouvement féministe, tout en s'occupant du sort et de la place des femmes dans la société, devrait également se préoccuper des enjeux nationaux qui concernent aussi bien les hommes que les femmes. Apprendre à s'occuper du général et du particulier en même temps. D'ailleurs, c'est aussi un moyen important d'impliquer les hommes dans la défense des droits des femmes. L'expression de la parole féminine par davantage d'hommes pave une voie de sortie de la confrontation vers l'étape du dialogue social. Il faut comprendre que les luttes féministes charrient des enjeux sociaux qui interpellent toute la société, laquelle, entre autres par l'éducation, transmettra aux générations futures des valeurs d'égalité des deux genres. Les femmes, dans leur lutte, doivent contribuer à cette transformation sociale et économique tant souhaitée pour une Haïti plus juste, plus inclusive et plus prospère. Le progrès libère les femmes aussi bien que les hommes. ■

BIBLIOGRAPHIE

- 1 INSTITUT HAÏTIEN DE STATISTIQUE ET D'INFORMATIQUE. *Estimation et projection de la population totale urbaine et rurale et économiquement active*, [En ligne], http://www.ihsi.ht/pdf/projection/ProjectionsPopulation_Haiti_2007.pdf.
- 2 JOACHIM, Marie Frantz. « Quand fleurissent les lilas. Acquis et questionnements autour de 25 ans de lutte de femmes », *Alterpresse*, [En ligne], <http://www.alterpresse.org/spip.php?article13878#.UmZzKfk99ds>.
- 3 GABAY, Florence. « Comment l'Union européenne peut lutter contre la violence faite aux femmes », *Le Nouvel Observateur, Le Plus*, [En ligne], <http://leplus.nouvelobs.com/contribution/339010-comment-l-union-europeenne-peut-lutter-contre-la-violence-faite-aux-femmes.html>.
- 4 DÉCIME, Edner Fils. « Plusieurs organisations de femmes dressent un bilan de leur lutte et renouvellent leurs revendications spécifiques », *Alterpresse*, [En ligne], http://www.alterpresse.org/spip.php?article14403#.UmXnC_k99ds.